

CTSD du 8 septembre 2017

Présents : DASEN et DASEN Adj, Mme la Secrétaire générale, Responsable 1<sup>er</sup> degré, tous les IEN.

FSU (3), UNSA (1), FO (1), SGEN (1)

Introduction du DASEN : il souhaite une « année fructueuse » et une bonne rentrée puis présente les nouveaux IEN : M. KEHL pour la circonscription de Saint-Dié, M. ROMARY pour l'ASH, Mme DOA ? pour Epinal-Xertigny, M. DUPREY pour Gérardmer, Mme SCHILLINGER pour Golbey, Mme WEIBEL pour Vittel.

Déclarations préalables :

- SGEN-CFDT : beaucoup d'annonces : CP dédoublés en REP +, accueil en musique, fin de la méthode globale... Les premières mesures sont toutes contextuelles sur fond de précipitation et sans concertation. Dégradation des conditions de travail, notamment pour les directeurs d'écoles avec la suppression d'aides administratives. L'organisation des écoles en est remise en question.
- FSU : lire la déclaration jointe.
- UNSA : dans l'expectative avec retour du jour de carence, gel du point d'indice et menaces d'étalement du PPCR. Conditions de travail se dégradent avec la fin des contrats aidés dont l'UNSA regrette l'annonce brutale. Il est parfois compliqué d'assurer les missions, notamment l'accueil d'enfants en situation de handicap reconnus par la MDPH, sans AVS. L'UNSA a lancé une pétition. Idem pour l'aide administrative dans les écoles. Demande de ne pas affecter les RASED et PDMQDC quand aura lieu l'extension des mesures de dédoublement. Dubitatifs sur l'évaluation à l'entrée en CP (bachotage, différence de niveau est une chance).
- FO : décisions précipitées, le cadre des 4 jours ½ a volé en éclat et maintenant 3 dispositifs cohabitent. FO revendique un cadre unique à 4 jours sur 36 semaines contre cette escalade de la désorganisation. 150 000 emplois aidés supprimés. Demande la réouverture des RASED, le respect des décisions de la MDPH. Appel à la mobilisation le 12 septembre contre les ordonnances de la loi Travail.

Réponses du DASEN :

- Contrats aidés, loi Travail : pas de commentaire, politique nationale
- Décisions ministérielles sur les 4 mesures annoncées en mai-juin :
  - ✓ Temps scolaire : les médias ont laissé entrevoir l'idée que le choix revenait aux collectivités mais il s'agit d'une simple possibilité et les collectivités ne peuvent faire qu'une demande alors que l'autorité académique prend la décision. Les délais étaient extrêmement contraints. Les principes pour accepter le passage à 4 jours ont portés sur la nécessité d'un consensus (parents d'élèves, personnels de l'EN, collectivité) en tenant compte de la situation de chacun ainsi que la possibilité d'un transport. Il n'y avait pas d'urgence à passer à 4 jours en 2017. Le DASEN souhaite que le mercredi libéré soit consacré à des activités périscolaires, pour ne pas avoir un « mercredi perdu »
  - ✓ CP dédoublés : dans les Vosges, il n'y a qu'à Epinal que l'on trouve une école en REP+ ce qui a permis au DASEN de ne pas toucher aux dispositifs PDMQDC. Les moyens ont été pris sur les remplacements et sur les aides pédagogiques. La réalisation a été plutôt aisée puisqu'il y avait des salles de classes disponibles. Si extension en REP et CE1 de REP+, il verra où prendre les moyens. Pour cela, le DASEN a demandé une étude fine

du coût de cette extension même s'il voudrait conserver les PDMQDC autant que possible.

- ✓ Aménagements de la réforme du collège : rétablissement des enseignements complémentaires (bilangues) dans certains collèges, pour les langues anciennes, il n'y a pas encore de remontée.
  - ✓ Dispositif « devoirs faits » en collège : le DASEN est conscient des problèmes que cela pourrait occasionner concernant le transport. Il a demandé aux chefs d'établissement d'utiliser les « trous » dans les emplois du temps des élèves pour mettre en place le dispositif. Une enquête est en cours pour connaître l'organisation prévue par les établissements avec une remontée dans une dizaine de jours. En priorité, les enseignants seront sollicités, puis les AED en fonction de leur profil, puis les services et en derniers recours des associations (ce que ne souhaite pas le DASEN). La coordination sera assurée par un professeur référent car faire les devoirs est un acte pédagogique.
  - ✓ Projet concernant la réforme du baccalauréat et du lycée : pas d'information pour le moment.
- Les sujets départementaux : une vingtaine de PE restent à affecter (« on fait avec ce qu'on a dans le temps qu'on a »). On observe une chute considérable du nombre d'élèves (- 908 cette année), accélération de la dépopulation du département (habituellement – 500 ou 600 par an). Raisons ? départs économiques ? natalité plus faible ? La cohorte de CM2 importante partie en 6<sup>e</sup> a été remplacée par une très faible cohorte de CP. L'augmentation des départs en retraite n'est pas toujours compensée, la gestion des RH sera compliquée à l'avenir. Le DASEN veut réfléchir sur le réseau concernant le maintien des écoles à 1, 2 ou 3 classes, notamment dans l'Ouest vosgien. L'Ecole reste le seul service public à encore être présent partout. Le modèle local arrive à certaines de ses limites. Quelle attractivité ? Y a-t-il une fuite des forces vives ? Quel niveau social pour les populations restantes ? La population vieillit dans le département. Le DASEN dit vouloir assurer la cohésion nationale, sociale et territoriale. Concernant le mouvement des IEN, les publications des fiches de postes ont été faites à temps mais certains postes sont restés sans réponses, il a fallu « obliger » certains IEN à prendre leur poste.

Pour la FSU, le déficit existe au niveau national. Ce n'est pas seulement le département qui n'attire pas mais aussi le métier et en particulier la rémunération. La rotation extrêmement rapide de l'encadrement (IEN) pose aussi problème.

- Ajustement du temps scolaire : retours à 4 jours, modifications à 4 jours ½.

On note des horaires surprenants. Ex : 8h38

Le DASEN rappelle la nécessité d'être vigilants sur les horaires de sortie de classe.

Vote : 6 abstention (FSU, UNSA, SGEN, FO)

- Répartition des aides pédagogiques annuelles

L'an dernier, le DASEN disposait de 6 ETP d'aide pédagogique. Cette année, le DASEN annonce 2 ou 3 ETP car 3 ETP ont déjà été utilisées pour les CP dédoublés.

Pour la FSU, on s'interdit de créer des postes parce que l'on n'est pas sûr d'avoir quelqu'un à placer dessus.

La FSU présente les cas de l'école de Dinozé, de Marie Curie de Gérardmer, de Rouvres-en Xaintois, de la Maix à Remiremont et expose les difficultés d'assurer la direction dans les écoles à 13 classes (Saint-Dié et Thaon) et demande qu'une attention particulière soit réservée à ces situations.

Aides accordées par le DASEN : 0,5 à l'école du 149<sup>e</sup> RI d'Epinal, 0,5 à l'école de Dinozé, 0,5 à Basse-sur-le Rupt et 0,5 à l'école de la maix à Remiremont. Pour les OS, afin que cela soit viable, il était nécessaire d'implanter 1 aide complète à l'école de la Maix.

#### QUESTIONS DIVERSES :

En 2016-2017, il y avait 341 CUI dans les Vosges répartis entre 282 pour les élèves en situation de handicap et 59 pour les aides administratives. En 2017-2018, il y a 271 CUI avec l'objectif du ministre de donner priorité à l'accompagnement des élèves en situation de handicap (240). Il reste 31 CUI pour l'aide administrative.

La question des remplacements pour les ZIL implantés sur une école à 4 jours est posée. La FSU souligne le problème juridique que poserait le mercredi. Les remplacements du mercredi se feraient d'abord sur la base du volontariat, une possibilité de rattrapage des heures faites en trop existe.